

LYON 3^e

Numéro 5 – Printemps 2023



DOSSIER
LA TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE



FÊTE DU PRINTEMPS

Une deuxième édition réussie !

Entre ateliers, jeux et sports, les petits comme les grands ont pu profiter d'un moment chaleureux avec les élus. Le groupe Lyonnais Nouiba a joyeusement interprété des musiques Chaâbi et Melhoun après que les habitants et les habitantes ont profité des crêpes et des gaufres. À l'année prochaine !



LE NOUVEAU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS DU 3^E EST INSTALLÉ



Le 18 janvier a eu lieu la **séance d'installation publique de la deuxième promotion du Conseil d'arrondissement des enfants du 3^e**. Ce conseil est composé de 18 enfants issus de classes de CM1 de différentes écoles, élus par leurs camarades pour deux ans.

Après la très officielle remise des écharpes par la Maire du 3^e et le Maire de Lyon, **les jeunes élus ont prononcé leur discours d'installation et évoqué les idées et projets qu'ils souhaiteraient réaliser au cours du mandat**. Les enfants ont également adopté à l'unanimité la Charte du CAE rédigée lors de leur précédente session de travail. Les nouveaux élus sont désormais au travail pour penser une ville à hauteur d'enfant !

UN CONCERT OFFERT AUX SÉNIORS !

Un grand merci au groupe de chanteurs et musiciens Les Mécanos qui ont fait vivre un joyeux moment musical à nos aînés à l'occasion d'un concert offert par la mairie du 3^e arrondissement, à la Bourse du travail. Les habitantes et habitants du 3^e furent nombreux à se déplacer pour écouter ce groupe que l'on ne présente plus. En 2022, Les Mécanos étaient en résidence artistique à l'école Jouhaux ainsi qu'à la résidence autonomie Danton.



Lyon 3^e
Magazine édité par la Mairie du 3^e arrondissement de Lyon
Consultable sur mairie3.lyon.fr
Mairie du 3^e - 18 rue François Garcin
69423 Lyon cedex 03
04 78 95 83 50

Directrice de la publication :
Véronique Dubois-Bertrand
Rédacteur en chef : Jérémie de Rorthais
Rédaction : Laurence Emin-Coutinho,
Andréa Gaboardi, Marie-Gabriella
Kahindo, Clémence Létinaud, Pauline
Quettier, Laura Salque

Crédits photos : Muriel Chaulet,
Michel Djaoui, Olivier Ramonteu
Création magazine : AVICOM'
Impression : Courand Imprimerie
Imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : Adrexo
Tirage : 58 000 exemplaires



UN ARRONDISSEMENT EN ACTION !

Après une 2^e édition réussie de la fête du printemps place Bahadourian et dans les rues du quartier Villette Paul Bert avec des écoliers, nous nous tournons déjà vers le festival des cuisines du monde prévu Cours Gambetta le dimanche 14 mai, avec l'envie de **valoriser la richesse culturelle et culinaire du quartier de la Guillotière**.

Ces moments de festivités et de partage sur l'espace public revêtent une importance particulière pour **rencontrer les Lyonnais et Lyonnaises de notre arrondissement et partager avec eux idées, projets, ambitions et besoins**.

Ces dernières semaines, de nombreux projets ont vu le jour dans notre arrondissement. Le **3^e verger du 3^e arrondissement** a été planté avec les enfants de l'école Jules Verne le long du tramway T3, rue Domrémy. La place Bir-Hakeim a vu sa **trame végétale renforcée**. La **place des Martyrs de la résistance** est apaisée, et attend son **réaménagement l'an prochain** en profitant de son urbanisme transitoire. La concertation pour les opérations du Cœur Part-Dieu s'est achevée et elle confirme **les attentes des habitants pour plus de tranquillité et d'espaces verts dans ce quartier**.

La **rue Léon Jouhaux a rejoint les 5 autres rues de l'arrondissement piétonnisées** aux abords des écoles, pour la sécurité des enfants et de toutes et tous.

Les travaux du super-ilôt sur le secteur Danton ont démarré, pour nous offrir un quartier sans trafic de transit et fortement végétalisé.

Les aménagements de la promenade Moncey se terminent, et laissent place à un espace végétalisé par 50 nouveaux arbres et au confort piéton largement renforcé.

La place Gabriel Péri va mieux, grâce à la présence des policiers et des travailleurs sociaux. Les forces vives, associations et collectifs s'y allient pour redorer l'image de ce quartier stigmatisé par certains depuis trop longtemps.

Tout cela se fait en parallèle des avancées et des **améliorations dans les crèches et dans les écoles, des prises en charge sociales des plus démunis, du dispositif Angela qui se déploie contre le harcèlement de rue, de la concertation sur les marchés qui s'achève, des travaux qui avancent dans notre nouvelle MJC** pour un fonctionnement en rythme de croisière dès septembre prochain...

Que de projets foisonnants et ambitieux, annonçant de nombreux autres, plus conséquents encore, inscrits à notre programmation pluriannuelle des investissements !

C'est pour de telles actions que nous sommes élu.es et que nous travaillons avec rigueur et enthousiasme pour améliorer le quotidien des Lyonnaises et des Lyonnais.

Ces quelques exemples illustrent que nos actions s'inscrivent dans le réel, dans le dialogue, et se concrétise chaque jour un peu plus sur tout l'arrondissement au service de toutes et tous.

*Véronique Dubois-Bertrand
Maire du 3^e arrondissement
Conseillère métropolitaine*

SOMMAIRE

EN IMAGES	2
ÉDITO ET SOMMAIRE	3
MA VILLE PRATIQUE	4
DOSSIER	5 À 10
À LA LOUPE !	11

EN BREF	12 & 13
QUARTIERS	14 & 15
EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIER	16
RETOUR SUR VOTES	17
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	18 & 19



MA VILLE PRATIQUE

LA LETTRE D'INFO DU 3^E EST LÀ !

La nouvelle lettre d'info numérique du 3^e est à votre disposition ! L'occasion de vous tenir au courant des événements et projets à venir dans votre arrondissement, entre deux publications de notre magazine municipal. Événements culturels, aménagements urbains, focus sur un projet original ou insolite, agenda...

Ne passez pas à côté des informations qui pourraient vous intéresser.

Un formulaire est mis en ligne sur notre site internet pour vous inscrire afin de recevoir les nouvelles de votre arrondissement : mairie3.lyon.fr/la-lettre-dinfos-du-3e-arrondissement

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les séances du Conseil d'arrondissement se tiennent une fois par mois et sont publiques. N'hésitez pas à y assister ! Les débats sont également diffusés en direct sur mairie3.lyon.fr. Une fois par trimestre, le Conseil d'arrondissement est précédé du Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement (CICA), qui réunit les associations du 3^e et leur permet d'interpeller les élus et de poser des questions sur des thématiques définies en amont lors des conseils de la vie associative et locale (CVAL).

Prochains conseils : mardi 2 mai à 18h30, mardi 13 juin avec un CICA à 17h30

LES PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF PRENNENT VIE !

Le verdict est tombé : les Lyonnais et Lyonnaises ont voté pour 110 projets déposés au budget participatif de la ville de Lyon. Dans notre arrondissement, 22 projets sont sélectionnés !

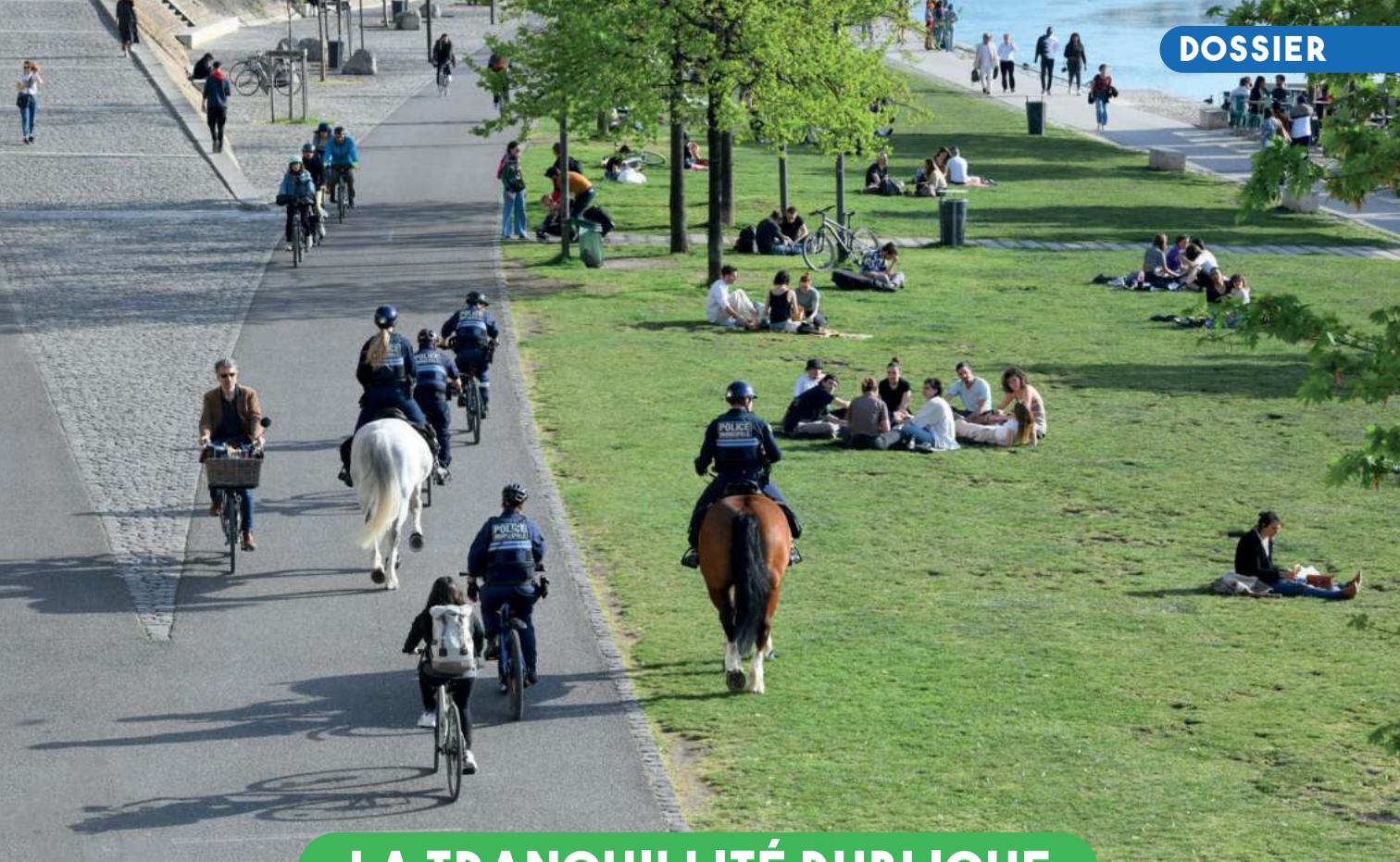
Depuis le vote, une nouvelle phase est lancée : les services techniques de la ville et les élus municipaux travaillent à la mise en œuvre de chaque projet.

Les porteurs et porteuses de projet seront informés de l'avancée de leur idée. **Ouvrez l'œil, des panneaux seront installés dans la ville là où un projet du budget participatif prendra place...**

22

PROJETS SÉLECTIONNÉS DANS L'ARRONDISSEMENT DU 3^E





LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DANS NOTRE VILLE

La sécurité, la sûreté et la tranquillité publique sont des sujets majeurs, au fondement de notre vivre ensemble et de notre construction sociale. **Ils traitent de la liberté, et plus précisément de la liberté d'aller et de venir sans encourir de risques sur nos biens et notre intégrité physique.**

Ces valeurs républicaines constituent le socle de notre intervention et de nos actions.

La sécurité, la sûreté, et la tranquillité publique se pensent au niveau municipal, mais aussi étatique, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires. C'est pourquoi les différents acteurs, institutionnels et associatifs, agissent chacun dans leur domaine, au quotidien sur le terrain, de manière coordonnée et en pleine complémentarité.





QUESTIONS À MOHAMED CHIHI,

ADJOINT AU MAIRE DE LYON DÉLÉGUÉ À LA SÛRETÉ,
LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ.

QUELS EFFORTS L'EXÉCUTIF A-T-IL ENGAGÉ DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DEPUIS SON ARRIVÉE À LA VILLE ?

et prévenir la délinquance. Nous nous appuyons au quotidien sur ces trois piliers pour déployer toutes nos actions.

Protéger les habitant-e-s, c'est œuvrer dans le champ de la sécurité civile. Nous maintenons un haut niveau d'intervention avec le contrôle du respect de la réglementation des ERP (Etablissements Recevant du Public), la prévention des immeubles menaçant ruine, et l'intervention en astreinte pour mettre à l'abri, comme nous avons pu le faire suite à l'effondrement de l'immeuble de la route de Genas, tout cela en lien très étroit avec le SDMIS (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours)

Assurer la tranquillité publique passe par l'action de notre police municipale. Nous avons souhaité dès notre arrivée en fonction **augmenter le nombre de postes de policiers municipaux de 350 à 365, et favoriser l'attractivité du métier à la ville grâce à une revalorisation globale de 550 000€ et une amélioration des conditions de travail.** La proximité a été réaffirmée avec le maintien d'un poste de police dans chaque arrondissement pour être au plus près des habitants, usagers et commerçants. Cette mission s'exerce en coordination et en lien étroit avec la police nationale, chacun dans ses compétences, au service des Lyonnaises et des Lyonnais.

En complément et en appui de la présence humaine sur le terrain, nous disposons d'un parc de 571 caméras fixes reliées à un centre de supervision urbain (CSU). Parce que les problématiques sont mouvantes, nous nous sommes dotés de 12 caméras mobiles permettant d'objectiver les phénomènes de délinquance et venant en soutien lors d'événements festifs de grande ampleur. Nous augmenterons les effectifs existants de 6

En tant qu'adjoint à la sécurité, tranquillité et sûreté, **mon action se fonde sur une approche globale des risques, avec un triptyque : protéger, sécuriser,**

caméras nomades supplémentaires chaque année. Je rappelle que notre ville se place en haut du classement des villes de France qui disposent du meilleur système de vidéosurveillance. Nous devons également nous tenir prêts et réagir quand des débordements apparaissent, comme l'année dernière avec la recrudescence des rodéos. Très rapidement, il a fallu répondre à cette situation. Nous avons demandé et obtenu la création par la Police Nationale d'un groupe de partenariat opérationnel rassemblant les services de Police Nationale et Municipale, les CSU et les bailleurs sociaux. L'action concertée de l'ensemble des acteurs a permis d'endiguer le phénomène sur lequel nous restons toujours extrêmement vigilants.

Les problématiques spécifiques de la nuit sont désormais traitées sous l'égide d'un Conseil lyonnais de la nuit. Dans ce cadre, un arrêté d'interdiction de vente à emporter de boissons alcoolisées entre 21h et 6h du matin a été pris sur l'ensemble de la ville. **L'objectif est de lutter contre les consommations excessives d'alcool sur la voie publique, souvent génératrices de tapages et de violences.**

Ce travail partenarial a produit des résultats très positifs.

CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE 2022 (source : Préfecture du Rhône)

- Baisse de 25% des violences aux personnes dans les transports
- Recul de 11% des violences et des vols avec violences
- Moins de rodéos urbains : le nombre de procédures a baissé de 19% et le nombre de saisies de motos et véhicules a été multiplié par trois avec 381 saisies en 2022. 60 opérations étaient organisées en moyenne par semaine



30

ET QU'EN EST-IL DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ?

Notre feuille de route est constituée par la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance qui vise 3 axes :

- **Les jeunes** : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
- Aller vers **les personnes vulnérables** pour mieux les protéger
- **Renforcer la tranquillité et la sécurité publique**

Nous avons mis l'accent sur la prévention avec un budget à la hausse de 67% pour développer de nouvelles actions, comme la **prévention des conduites routières dangereuses** (dispositif « à vos cross » et « dragauto »), **l'insertion des publics jeunes en situation de précarité et poly-consommateur** (TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée), **l'accroche des publics éloignés des dispositifs de droit commun au travers de la boîte éducative**, ou encore **le déploiement du dispositif « Angela » pour lutter contre le harcèlement de rue**.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles se déploie également au travers de l'activité des 3 intervenants sociaux en commissariat employés par la Ville. En lien très étroit avec les associations d'aide aux victimes, ils jouent les facilitateurs pour le dépôt de plainte et l'accompagnement au long cours. La mise à disposition de 7 logements, la sensibilisation en milieu scolaire, la formation de notre police municipale, et la communication auprès du grand public, vient compléter l'approche transversale que nous avons sur cette problématique.

Nous développons également la prévention situationnelle, qui permet de prévenir la malveillance par l'urbanisme. C'est à la fois un outil qui facilite les interventions sur le terrain des services de police, et qui apporte des correctifs techniques et défensifs afin de sécuriser les différents sites.

QUI APPELER ?



Le **17** (Police Nationale) : en cas d'urgence vitale, de péril imminent, de flagrance pour des faits notamment d'agressions, de cambriolages, de vols, de troubles à l'ordre public (rodéos, occupations abusives, tapage nocturne, ivresse sur la voie publique, ...). Pour toute difficulté après minuit.
Accessible 7/7, H24.

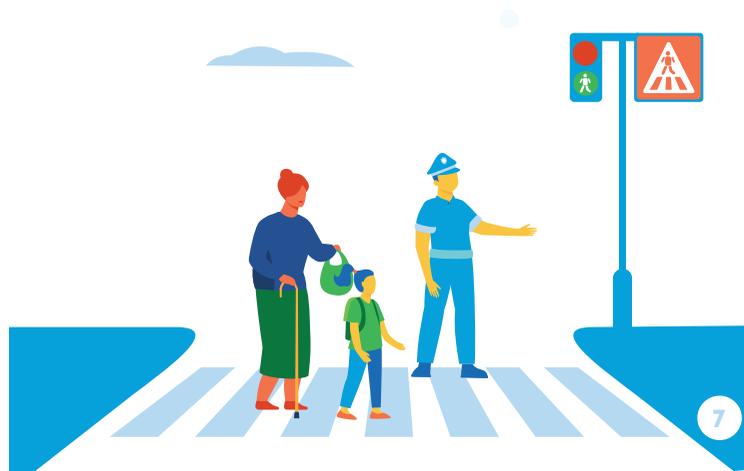
Le **04 72 10 39 00** (PC radio de la Police Municipale) : pour du stationnement gênant, mais aussi en cas de flagrance en journée, pour des troubles à la tranquillité, des dégradations, des atteintes aux personnes ou aux biens.

Accessible :

Du lundi au mercredi: de 6h00 à 00h00
Du jeudi au samedi de 6h00 à 2h30
Le dimanche de 6h00 à 20h00

Je voudrais finir en soulignant toute l'importance du partenariat existant avec tous les acteurs, institutionnels ou associatifs, comme la Préfecture, le Parquet, l'Éducation nationale, la Métropole, la prévention spécialisée, les bailleurs sociaux, les transporteurs publics, les structures socio-éducatives et bien d'autres encore.

La mobilisation de chacun, la complémentarité des interventions est indispensable pour assurer un cadre de vie apaisé et prévenir les actes de délinquance.





SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE : LES ACTIONS DÉPLOYÉES PAR LA VILLE

LE CONSEIL LYONNAIS DE LA NUIT : UN CADRE POUR LES ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET NOCTURNES

La majorité municipale a créé le Conseil lyonnais de la nuit. Il réunit plusieurs acteurs afin de collaborer sur des actions communes pour apaiser et sécuriser les nuits lyonnaises.

Tous les deux mois, une cellule de veille se réunit pour faire un suivi des établissements qui engendrent des nuisances nocturnes.

Des expérimentations sont menées, comme les marches exploratoires, la tenue d'un concert silencieux (avec des casques) ou encore le déploiement de médiateurs sociaux en soirée en période estivale. Enfin, la Ville labellise chaque année une centaine d'établissements de nuit grâce à la Charte pour la qualité de la vie nocturne. **Les établissements labellisés ont fait l'objet de contrôles démontrant leur exemplarité sur la tenue de leur établissement.**

LA MISE EN PLACE D' ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'INSERTION AUPRÈS DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

La ville finance des chantiers jeunes portés par les centres sociaux et les MJC qui permettent aux publics de 14 à 18 ans de réaliser de petits travaux pendant les vacances scolaires pour autofinancer un projet de loisir. Elle organise aussi chaque année, en partenariat avec la mission locale, le dispositif d'emplois saisonniers qui permet à 120 jeunes de travailler un mois au sein des services de la ville.

La Ville est également terrain d'accueil pour les personnes condamnées à un travail d'intérêt général : 17 TIG ont été accueillis en Mairie du 3^e en 2022.

Les juristes des maisons de justice et du droit interviennent en complément dans les collèges et lycées autour **des questions de citoyenneté et des droits et devoirs**. Un accompagnement aux audiences est proposé aux jeunes dans ce cadre, ce qui permet de rendre concret le fonctionnement de la justice.

Enfin, sur le 3^e arrondissement, les médiateurs de l'ALTM* assurent une présence active de proximité, préviennent et gèrent les situations conflictuelle et vont à la rencontre des publics pour des actions d'accès aux droits, sur les secteurs de Moncey, Voltaire ou la Guillotière.

L'EXPÉRIMENTATION DES SANITAIRES ÉCOLOGIQUES

En 2022, la Ville et la Métropole de Lyon ont expérimenté des toilettes écologiques pour répondre aux enjeux globaux de salubrité publique. Sur le 3^e arrondissement, ceux-ci sont installés principalement sur les berges du Rhône. S'inscrivant dans une politique d'inclusion, ces sanitaires sont adaptés aux femmes et accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'expérimentation s'étant conclue par un succès en 2022, elle sera renouvelée sur la période estivale 2023.

L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS DE POLICE MUNICIPALE ET LA CRÉATION DES USP (UNITÉ DE SOUTIEN DE PROXIMITÉ)

Dès le début du mandat, les effectifs de police municipale sont passés de 350 à 365 agents. A ce jour, plus d'une centaine de recrutements ont été effectués.

L'organisation de la police municipale a aussi évolué pour mieux répondre aux attentes des habitants et à la mutation des problématiques de voie publique. Les USP ont été créées au sein de la police de proximité. **Cette nouvelle unité, présente jusqu'à 22h30, a vocation à intervenir sur les sites en tension et à répondre aux problématiques de sécurité en soirée.**



FOCUS

À LA GUILLOTIÈRE, LA "LIGNE 37" ACCOMPAGNE LES JEUNES EN ERRANCE



Face au constat que de nombreux jeunes sont en situation d'errance sur le quartier Gabriel Péri, la ligne 37 – pour 3^e et 7^e arrondissements - a vu le jour : il s'agit d'un dispositif multi-partenarial, porté par les associations Le Mas, Capso et Alynea, soutenu par la Ville, la Métropole de Lyon, l'État et l'Agence Régionale de Santé.

Une équipe éducative est missionnée depuis le mois d'octobre 2022 **pour aller vers les jeunes dans la rue, prioritairement les mineurs non-accompagnés, aux abords des places Gabriel-Péri et Mazagran.** L'objectif primordial est de **ramener ces jeunes vers des structures d'accompagnement en fonction de leur situation et de leur éligibilité à des aides.**

Les résultats sont là : à ce jour, 80 personnes ont été accueillies, ce qui implique au moins une action ciblée et un entretien. 173 tournées ont été effectuées au cours de cette première période, dont 100 ont eu lieu sur la place Gabriel Péri et 67 sur la place Mazagran.

L'absence d'abri ou la précarité de l'abri concerne plus de 67,95 % du public rencontré. Parmi eux, 35,71 % sont sans abri, 21,43% sont hébergés par un ou des tiers et 11,71 % sont en squat.

Cet état des lieux assoit la nécessité de l'équipe créée :

une équipe pluridisciplinaire, mobilisée sur le terrain pour accompagner des jeunes en manque cruel de soutien psychologique et administratif.

Cet effort en faveur de la lutte contre l'isolement permet **d'assurer une plus grande protection de certains jeunes, souvent dans des situations de fragilité** et donc plus susceptibles d'être enrôlés dans des organisations de délinquance.

DES ACTIONS SPÉCIFIQUES ORIENTÉES SUR LE QUARTIER PÉRI

En plus de l'accompagnement social et de santé proposée par l'action « ligne 37 », une vigilance quotidienne de la Police Municipale est appuyée sur le quartier Péri par le travail des opérateurs de vidéo surveillance ainsi que la présence sur le terrain d'un binôme de médiateurs sociaux de l'ALTM.

Les médiateurs assurent une présence active de proximité, oriente les personnes et favorise l'accès aux droits.

La police municipale assure également une

présence quotidienne et des opérations communes avec la police nationale sur le secteur.

Un Groupe Local de Traitement de la Délinquance a également été mis en place par le procureur, auquel participe l'adjoint au Maire de Lyon Mohamed Chihi, qui permet de coordonner l'action des différents acteurs et d'être plus efficace.



INTERVIEW DAVID CLERC

ADJOINT À LA MAIRE DU 3^E ARRONDISSEMENT,
DÉLÉGUÉ À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET LA SÉCURITÉ.

— QUEL EST VOTRE RÔLE EN TANT QU'ADJOINT D'ARRONDISSEMENT DÉLÉGUÉ À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET À LA SÉCURITÉ ?

DC : La fonction d'adjoint d'arrondissement est avant tout **une fonction de terrain, de lien avec les habitantes et les habitants, de lien avec le tissu local, associatif, public, privé et la délégation tranquillité publique et sécurité n'y déroge pas.**

Je suis particulièrement attentif à ce que l'on nomme le *continuum de sécurité*, c'est à dire une vision transversale où chaque acteur agit dans le cadre de sa sphère de responsabilité en continuité des uns avec les autres. Pour ce faire, mon rôle, que je pourrais qualifier de *primus inter pares**, est de **faciliter le partage d'information entre tous**. Dans cette optique, la gouvernance de ma délégation s'articule autour de plusieurs rituels dorénavant bien ancrés dans la vie de l'arrondissement.

Nous avons des réunions régulières comme les Points Tranquillité, qui ont lieu toutes les six semaines en plus du travail quotidien avec les partenaires, qui nous permettent d'évoquer les différents secteurs de l'arrondissement et leurs actualités. Nous nous appuyons notamment sur les interventions réalisées, les réclamations reçues en Mairie mais aussi par rapport aux nombres d'appels passés auprès de la police. Cela nous permet **d'évaluer la situation de la façon la plus factuelle possible, d'échanger des informations avec les acteurs de la tranquillité publique et sécurité, la Direction Sécurité Prévention de la ville de Lyon, la bibliothèque et le centre commercial de la Part-Dieu, Kéolis pour les TCL, des associations de prévention spécialisée qui agissent sur le terrain comme Acolea ou encore des acteurs spécifiques au secteur comme la SNCF sur le secteur Part-Dieu par exemple.**

Ces points sont suivis par une réunion avec les bailleurs du territoire, lors de laquelle nous évoquons les problématiques les concernant et organisons les éventuelles médiations et interventions.

Je coprésidé également le point conflits de voisinage qui nous permet **d'évoquer les questions qui ne relèvent pas d'une problématique générale mais qui correspondent à des conflits privés, entre voisins**, comme son nom l'indique.

« *Mon rôle est de faciliter le partage d'information entre tous* »

— COMMENT LES INSTANCES DONT VOUS FAITES PARTIE S'ADAPTENT AUX ACTUALITÉS DU TERRITOIRE ?

DC : En fonction de l'actualité sur certains territoires de l'arrondissement, nous pouvons être amenés à mettre en place un suivi particulier. Nous avons par exemple rouvert récemment, après des altercations devant le lycée, un travail particulier avec les partenaires sur la cité scolaire Lacassagne. Certains comités se réunissent de façon saisonnière, comme

la Cellule de Veille des berges du Rhône, qui se réunit avant les beaux jours pour **prévenir les agissements liés à la consommation d'alcool notamment.**

En tant que Maire de nuit, je participe également au comité technique rive gauche,

qui regroupe les représentants des arrondissements de la rive gauche du Rhône. Nous faisons un **tour d'horizon des réclamations remontées à la Mairie ou via les services au sujet des établissements de nuit, bars, restaurants et même épiceries ouvertes de nuit.** En fonction de celles-ci, des contrôles sont réalisés. Les établissements sont rappelés à l'ordre dans un premier temps puis sanctionnés s'ils continuent leurs agissements. Nous suivons ainsi principalement les établissements générateurs de nuisances sonores ainsi que le non-respect de l'interdiction de vente d'alcool à emporter après 21h.

Lors des commissions consultatives communales de sécurité publique de la Ville de Lyon, nous **étudions les demandes d'occupation temporaire de l'espace public (OTEP) afin de donner ou non l'autorisation aux acteurs de réaliser leurs événements.** Nous étudions les risques en termes de sécurité mais aussi les impacts sur la circulation etc.

VOIES LYONNAISES : DÉBUTS DE TRAVAUX ET CONCERTATIONS À VENIR !

Les Voies Lyonnaises, c'est un réseau de voies cyclables larges et sécurisées qui vont mailler le territoire métropolitain d'ici 2026. Objectif : encourager les déplacements à vélo dans la Métropole en levant le premier frein à la pratique du vélo qui est celui de la sécurité.

Pensées comme un réseau de transport en commun, les 12 lignes relieront les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération, mais aussi les villes de la première couronne entre elles.

La sécurité est la première demande des adeptes du vélo, qu'ils se déplacent pour des raisons professionnelles ou pour les loisirs. Les Voies Lyonnaises permettront de circuler le plus sereinement et confortablement possible grâce à :

- des **pistes séparées de la route et des trottoirs**, et suffisamment larges pour se croiser facilement
- des **itinéraires continus**, avec le moins d'obstacles possibles, et desservant les destinations les plus fréquentées par les habitants
- des **revêtements adaptés et clairs** : enrobé, asphalte, béton
- des **équipements le long des tracés** : postes de gonflage, fontaines d'eau, bordures hautes servant de repose-pieds aux intersections...

Le 3e sera particulièrement bien desservi par ce maillage puisque 7 des voies lyonnaises traverseront à terme l'arrondissement. Seront notamment concernés par ces aménagements le boulevard Vivier-Merle, le cours Albert Thomas, le cours Gambetta, le quai Augagneur,...

En 2023, ça se passe dans le 3^e :

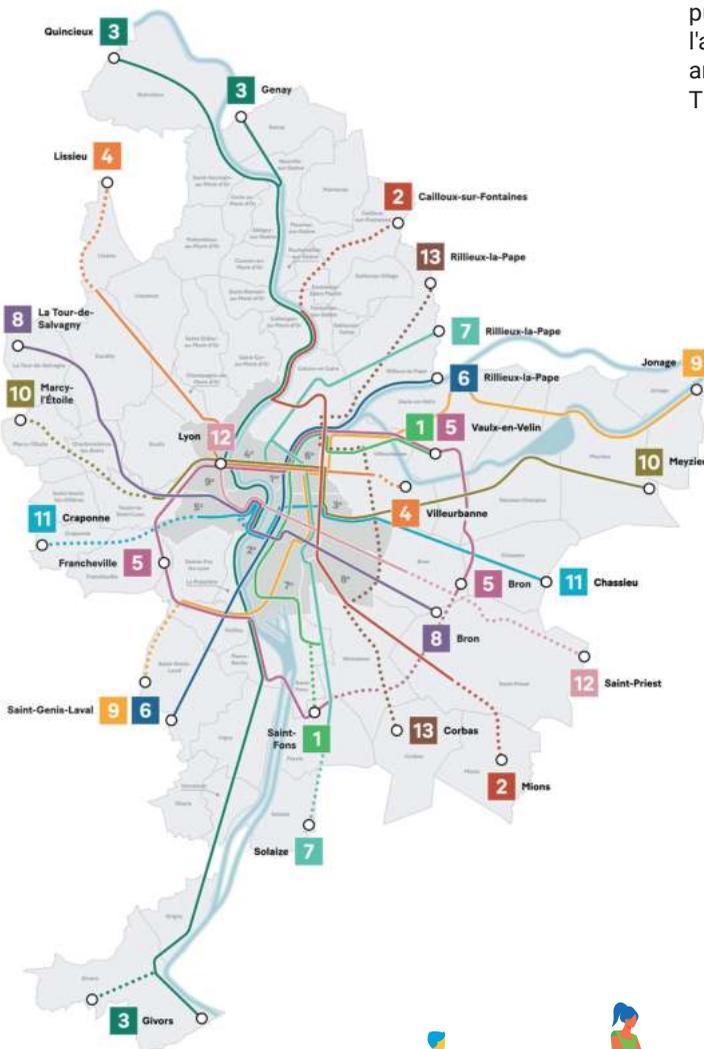
En travaux : Lignes 1 (début des travaux printemps-été 2023) et 2 (début des travaux octobre 2023)

En concertation : Lignes 7, 9, 10, 11 et 12

Pour participer à la concertation et vous informer sur le projet, rendez vous sur jeparticipe.grandlyon.com

7 lignes sur 12 traverseront le 3^e arrondissement :

- 1 La ligne 1 reliera Vaulx-en-Velin à Saint-Fons via Lyon et Villeurbanne.
- 2 La ligne 2 reliera Cailloux-sur-Fontaines à Moins.
- 7 La ligne 7 ira de Rillieux-la-Pape à Solaize.
- 9 La ligne 9 permettra d'aller de Jonage à Saint-Genis-Laval.
- 10 La ligne 10 ira de Meyzieu à Marcy-l'Étoile.
- 11 La ligne 11 reliera les communes de Chassieu à Craponne.
- 12 La ligne 12 permettra de relier Lyon 9^e à Saint-Priest.



EN BREF



LA MAISON POUR TOUS DES RANCY SE MET AU VERT !

Initié en 2021, le **projet Enracinons nos rues** se poursuit et les abords de la Maison Pour Tous (MPT) ont continué leur mue au cours de l'hiver : **apport de terre végétale, élargissement des espaces en pieds d'arbres et débitumisation d'une partie du parvis, le tout pour faire place à de futures plantations participatives en faveur de la biodiversité.** Côté rue Edison, la végétation va donc être renforcée en lien avec les habitants et les adhérents de la MPT. D'ici l'année prochaine, le petit parking à l'angle des rues Villeroy et Vendôme sera requalifié pour devenir un **espace arboré et végétalisé.**

En plus de constituer des îlots de fraîcheur pour le quartier, ces nouveaux espaces verts seront autant de **lieux d'interventions et d'expérimentations pour les enfants accueillis au centre de loisirs.** Ces derniers pourront observer le cycle des saisons, faire germer des plantes, les étudier en groupe et **aborder les enjeux de la biodiversité locale sous un angle à la fois pédagogique et ludique !** La MPT prévoit de nombreuses animations autour de ce projet, et invite tous les habitants du quartier à **imaginer et construire de nouveaux espaces naturels, à se former aux enjeux de la biodiversité en ville et à apprendre à jardiner ensemble !**



PROJET SOLAIRE CITOYEN : PARTICIPEZ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

En 2023, la Ville de Lyon met à disposition les toits de 12 bâtiments municipaux pour permettre à une coopérative citoyenne d'**installer des centrales solaires et de produire de l'électricité renouvelable.**

Il s'agit d'une opération ancrée dans l'économie sociale et solidaire, soutenue par les mairies d'arrondissement et accompagnée par l'association Coopawatt.

Cette coopérative financera chaque opération grâce à l'épargne citoyenne. **Grâce à la Ville de Lyon, vous pouvez réaliser un investissement local et éthique pour la transition écologique du territoire !**

3 toits municipaux ont été identifiés dans le troisième, sur les écoles Harmonie-Rebatel, Jules Verne et Condorcet.

Tous les habitants peuvent participer, en s'informant, en investissant de son temps, en partageant son enthousiasme et ses compétences, en mettant sa toiture à disposition ou en participant financièrement au projet.

Pour plus d'informations : coopawatt.fr



PANIER DES GONES, UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Grâce à l'épicerie sociale et solidaire, le Panier des Gones, environ **530 personnes ont pu faire des courses d'alimentation à moindre coût en 2022**. Gérée par le centre communal d'action sociale de la Ville de Lyon, cette épicerie est l'un des trois piliers du Pôle alimentaire qui compte aussi le restaurant social la Tablée des Gones et un tiers-lieu alimentaire, la Cuisine des Gones. Les bénéficiaires font l'objet d'un entretien avec la Maison de la Métropole pour les solidarités qui fixe un montant pour un droit d'achat basé sur leur revenu. **L'épicerie offre un choix de produits alimentaires (vrac et conditionné) ainsi que des produits d'hygiène**. Les produits sont achetés à différentes structures comme la banque alimentaire, l'association Revivre, l'enseigne Biocoop, le groupement des épicerie sociales et solidaires et le P'tit Gone. **Des ateliers collectifs sont également organisés, afin de créer du lien social**. Les bénéficiaires peuvent donc s'initier à la cuisine anti-gaspi, au tri des déchets ou à des ateliers de coutures...



ENTRE RHÔNE ET SAÔNE

Le Festival Entre Rhône et Saône revient du 1^{er} au 3 juillet pour sa deuxième édition ! L'eau est un bien précieux, c'est pourquoi la ville de Lyon a choisi d'inviter ses habitants et passants à **célébrer les fleuves à travers trois jours d'informations, d'animations, de musique et de spectacles !**

Si tout le programme est à découvrir sur le site de la Ville de Lyon (www.lyon.fr), préparez-vous d'ores et déjà pour cette grande fête.





MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

1^{ÈRE} ÉDITION DU FESTIVAL DES CUISINES DU MONDE !

Lyonnaises, Lyonnais, venez **découvrir les richesses culinaires de la Guillotière !**

Dans l'objectif d'animer la place Gabriel Péri et ses abords, les restaurateurs du quartier, le Conseil de Quartier Guillotière et l'association Ré(a)dorons la Guill', en collaboration avec les mairies du 3^e et du 7^e arrondissement, vous invitent à la **1^{ère} édition du festival des cuisines du monde.**

Le dimanche 14 mai, le cours Gambetta sera piétonnisé afin de permettre aux restaurateurs de la Guillotière de cuisiner pour vous en plein air une entrée, un plat ou un dessert.

La grande variété de restaurateurs présents vous permettra de **découvrir les saveurs du quartier grâce à une diversité de l'offre alimentaire.** L'occasion aussi pour vous, habitants ou passants, de **découvrir les richesses humaines et culinaires du quartier.**

Alors, venez en famille, entre amis, entre voisins, entre collègues pour partager un repas à la Guillotière.

Rendez-vous le dimanche 14 mai, de 11h à 17h sur le cours Gambetta, entre les stations saxe-Gambetta et Guillotière, pour découvrir le festival des cuisines du monde !



QUARTIERS



VOLTAIRE PART-DIEU

EN ATTENDANT L'EXTENSION DE LA PLACE DU LAC

Dans le cadre de l'évolution du projet Part-Dieu qui vise à répondre aux grands enjeux de transition écologique et sociale de la ville, de nombreux espaces sont et vont être repensés avec les habitants. **La place du Lac va être étendue vers le nord, ce qui doublera sa surface.** Si la place est déjà arborée, cet aspect va se renforcer grâce à la **multiplication des espaces fertiles en pleine terre, la plantation d'arbres ou la végétalisation en strate basse.**

Après une démarche de concertation avec les usagers ayant permis de recueillir les idées pour demain, la SPL Part-Dieu prévoit **d'animer cette place jusqu'au démarrage des travaux.** Programme événementiel, ateliers artistiques, petits aménagements...l'activation de cet espace public permettra de tester les futurs usages.

Rendez-vous prochainement pour participer à des événements festifs et imaginer le futur de cette place située au cœur du quartier Part-Dieu !

Pour plus d'informations : www.lyon-partdieu.com/projet/spl-lyon-part-dieu





MONTCHAT

PLACE DU CHÂTEAU : LE REMPLACEMENT DE L'AIRE DE JEUX PENSÉ AVEC LES HABITANTS

L'an dernier, un questionnaire concernant l'aménagement de la nouvelle aire de jeux du square de l'Eglise de Montchat a été transmis aux habitants du quartier : riverains, parents d'élèves, assistantes maternelles et élèves des écoles voisines ont pu exprimer leurs attentes. **En tout, ce sont 315 réponses qui ont été recueillies !** Cette enquête a permis à la direction de la biodiversité et de la nature en ville de **rédiger un cahier des charges tenant compte des attentes des usagers.** Après une phase de consultation des entreprises, les travaux ont été engagés en mars, avec à la clef la désimpermeabilisation des pieds d'arbres et la limitation du sol souple aux zones de jeux nécessitant un amortissement. L'objectif ? **Permettre aux eaux pluviales d'être mieux absorbées et de rejoindre la nappe phréatique.** 62% des sondés ont été favorables à la suppression de la clôture entre l'aire de jeux et le jardin de l'Eglise et par son remplacement par un muret avec des assises. Autre nouveauté, **une grande structure de jeux pour les 2 à 10 ans pour répondre aux fonctions les plus plébiscitées dans le questionnaire : grimper, glisser, escalader, traverser et se balancer, avec une thématique nature/aventure.** La demande d'une balançoire a également été très forte : deux portiques ont donc fait leur apparition, l'un avec deux sièges et l'autre avec une balançoire type « nid d'oiseau », qui permet de répondre aux critères d'inclusivité et d'accessibilité. **Des panneaux de manipulation pour les tout-petits ont également été ajoutés sur les clôtures et un espace calme a été aménagé, avec une maisonnette et des assises pour enfants autour des arbres.**



SANS-SOUCI DAUPHINÉ

PÊCHES, POMMES, POIRES, ABRICOTS...

Ça y est, le 3^e verger du 3^e arrondissement a été inauguré rue Domrémy !

Figuiers, pommiers, framboisiers... **16 arbres et 66 nouveaux arbustes ont été plantés, près de l'avenue Lacassagne.** Les habitants du quartier pourront en profiter. L'inauguration de ce verger a eu lieu avec les élus du 3^e et les élèves de l'école Jules Verne. Les enfants des classes de CM1 et CM2 ont écouté attentivement les instructions du service des espaces verts avant de planter les arbustes.

Dans le cadre de sa politique de végétalisation, **la ville s'est engagée à produire un verger par an, par arrondissement tout au long du mandat.** Une cinquantaine de vergers verra donc le jour à l'échelle de la mandature. La direction de la biodiversité et de la nature en ville travaille en ce moment même à une programmation d'animation des vergers avec les habitants. **Préparez-vous à participer à la vie de vos vergers de quartier !**



VILLETTE PAUL BERT

L'ASSEMBLÉE, FABRIQUE ARTISTIQUE : UN NOUVEAU LIEU CULTUREL DU QUARTIER VILLETTE PAUL BERT

En octobre 2021, la Ville de Lyon a lancé un appel à projets pour la gestion d'un lieu de création rue Saint-Eusèbe. C'est la proposition de **la Compagnie du Bonhomme** qui a été retenue, pour une période de 3 ans renouvelable. Désormais rebaptisé « **L'Assemblée, fabrique artistique** », le lieu est pensé comme un **atelier pluridisciplinaire qui fait la part belle au théâtre, à la danse, et à la musique.** Il accueillera tout au long de l'année des équipes en résidence pour des temps de création et de représentation. L'Assemblée, c'est aussi un **espace de vie et de convivialité, de rencontres et de découvertes pour le quartier et plus largement, pour le 3^e arrondissement, avec notamment un programme d'ateliers à destination des amateurs et des scolaires, ainsi que des projets de création partagés avec les habitants.** La nouvelle création de Thomas Poulard *Toutes les choses géniales*, de l'auteur anglais Duncan Macmillan, sera présentée à l'occasion de l'ouverture du théâtre au public !



— MONTCHAT

Le 21 Novembre dernier se tenait l'assemblée plénière du conseil de quartier de Montchat en vue du renouvellement du bureau pour le Mandat 2022/2024. Depuis lors, le bureau a désigné comme Présidente Isabelle Degremont qui a commencé le travail. Lien avec la Mairie du 3eme, animation des réunions du bureau, tenue des mails et voeux aux membres du conseil de quartier pour l'année 2023 ! Concrètement, nous avançons petit à petit tous ensemble. La Présidente est accompagnée par 4 membres du bureau que sont : Claude Horenkryg, Robert Ferraro, Simon Levesque et Elias Farah-Garcia

Les premières décisions du bureau ont été de composer les commissions de la manière suivante :

- Commission Urbanisme et Mobilités
- Commission Sécurité et Tranquillité
- Commission Culture et événementiel

Nous sommes à votre disposition pour toute demandes et remontées d'informations que vous pourriez nous transmettre n'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt,

Infos : cdqmontchat@gmail.com

Facebook : [conseil de quartier de Montchat](https://www.facebook.com/conseil.de.quartier.de.Montchat)



EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIERS

— VOLTAIRE PART-DIEU

Le Conseil de Quartier Voltaire Part Dieu a mobilisé ses deux commissions culture et urbanisme pour participer aux ateliers et aux marches proposés par la SPL Lyon Part Dieu, comme il a été fait pour le réaménagement de la Place des Martyrs de la Résistance dont la concertation a eu lieu au printemps dernier : Le nouveau projet sur les espaces publics du cœur de la part dieu a fait l'objet d'une réunion de lancement à l'Auditorium-Orchestre National de Lyon le lundi 16. Les principaux thèmes de concertation en cours où notre Conseil de Quartier est impliqué sont : le boisement Bouchut, l'agrandissement de la place du lac, l'aménagement de la promenade Garibaldi et de la rue Servient.

Nous avons été parmi les heureux lauréats 2022 du Budget Participatif sur le thème : une fresque à la lyonnaise sur les murs de clôture de la résidence André Lironnelle (CROUS) de la Rue Garibadi. La réalisation sera faite par les services techniques de la ville de Lyon 2023/2024 en impliquant le Conseil Municipal d'arrondissement des enfants du 3°.

Nous avons fait notre traditionnelle distribution de lumignons au marché de la place Guichard dans le cadre de la fête des Lumières.

La commission culture, dans le cadre d'ARTISDICI a réalisé à la salle des expositions de la Mairie du 3e: Une rencontre des métiers extraordinaires de notre quartier.

Infos : cq.voltairepartdieu@mairie-lyon.fr

Facebook/Conseil de quartier Voltaire Part-Dieu

— VILLETTE PAUL BERT

On y est, c'est le printemps !

Votre conseil de quartier vous souhaite de profiter de ces belles journées ensoleillées qui arrivent.

De notre côté, nous travaillons d'arrache-pied pour vous proposer des activités dans les prochains mois.

Très récemment, nous avons proposé notre projet dans le cadre des Appels à Projet à l'Initiative des Conseils de Quartier 2023 (APICQ) et nous attendons le verdict.

Restez connecté, car ça va bouger dans les prochaines semaines (formations de premiers secours, partages et rencontres des voisins du quartier).

Infos : cq.villettepaulbert@mairie-lyon.fr

— MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

Un tout nouveau bureau du conseil de quartier Mutualité Préfecture Moncey a vu le jour cette année avec beaucoup d'ambitions, tant sur le plan culturel, social, petite enfance, environnemental et tant d'autres.

Nous avons souhaité mobiliser notre énergie cette année sur un projet qui nous tenait à cœur : la fraîcheur en ville et la biodiversité. Des études alarmantes nous ont heurté, comme par exemple une chute de 73% de la population de moineaux en 12 ans, une augmentation à Lyon des températures de 1,5°C en 30 ans.

MAIS, au sondage des habitants, il y a une réelle volonté d'agir à son niveau !

Nous proposerons ainsi, le samedi 24 juin, de nous mobiliser, au travers d'un parcours de sensibilisation autour de la biodiversité dans le quartier, parfait d'un petit concert pour l'étape finale gourmande place Guichard.

Ce parcours donnera ensuite à chacun la possibilité de s'investir à son échelle, par des petites ou grandes actions ciblées.

Infos : cq.mutualiteprefecturemoncey@mairie-lyon.fr

— SANS-SOUCI DAUPHINÉ

Voici les événements proposés et organisés par les bénévoles du Conseil de quartier Sans Souci – Dauphiné, à noter sur vos agendas :

Samedi 29 avril – Ramassage de déchets avec petits et grands

RDV place Rouget de l'Isle dès 9h30 pour un ramassage éco-citoyen pour environ 1h00, puis proposition d'une animation du jeu Consomètre organisée et encadrée par l'association THE GREENER GOOD : quel est notre impact au quotidien ?

Inscriptions par mail : cqsanssoucidauphine@mairie-lyon.fr

Samedi 13 mai – 2ème édition de la Fête de printemps

Square Docteur Rebatel (28 rue Docteur Rebatel) de 14h00 à 18h00 – où nous vous avons concocté diverses animations : atelier Fabrication bombes à graines, atelier Jardinage, atelier autour des plantes aromatiques, atelier fresque & coloriage, jeu chamboule tout, animation musicale.

Samedi 23 septembre – Fête du quartier Sans Souci -Dauphiné et son vide-greniers

En cours d'organisation. Réservez la date !

Esplanade Nelson Mandela

Notre Conseil de quartier est mobilisé et suit de près la transformation et l'amélioration de l'esplanade Mandela sud/nord et des espaces verts contigus, en participant aux différentes réunions et/ou rencontres organisées par la SPL et la Ville. Nous resterons attentifs à l'avancée des travaux.

Infos : cq.sanssoucidauphine@mairie-lyon.fr

Facebook : [@conseildequartiersanssoucidauphine](https://www.facebook.com/@conseildequartiersanssoucidauphine)



LA VILLE DE LYON SE DOTE D'UN MÉDIATEUR

Les élus de Lyon ont validé, en Conseil municipal du 19 janvier 2023, les modalités de mise en œuvre d'un dispositif de médiation de la Ville.

Le médiateur ou la médiatrice de la Ville de Lyon est une personne qualifiée et indépendante chargée de régler à l'amiable les litiges entre les usagers et l'administration municipale. Il ou elle favorise l'accès aux droits, veille au respect des droits des usagers et contribue au développement des modes de règlement amiable des litiges externes.

Cette action s'inscrit dans le cadre du **Pacte de la Ville de Lyon en faveur de la qualité de service aux usagers**, qui prévoit diverses actions visant à promouvoir l'adaptabilité du service public.

UNE COUR NATURE POUR L'ÉCOLE PAUL BERT !



La végétalisation de la cours élémentaire Paul Bert s'inscrit dans le cadre du programme « cours nature » mené par la Ville de Lyon, qui prévoit la végétalisation des cours d'écoles et de lieux d'accueil des jeunes enfants, afin de **favoriser le contact quotidien des enfants avec la nature** et de **diversifier les usages et les pratiques des cours de récréation**. La cour de l'école Paul-Bert avait été ciblée parmi les plus prioritaires, car elle est presque entièrement minérale, peu ombragée et ne compte aucun arbre. À la suite d'une phase de concertation menée auprès des enfants et du personnel, un projet d'aménagement de la cour a été proposé, avec un **meilleur équilibre entre espaces de jeux dynamiques et espaces calmes ou à vocation pédagogique, la plantation de nombreux arbres et d'arbustes et la remise en place de sols naturels perméables sur une partie importante de la cour**. Le début du travail de concertation côté maternelle a également commencé et les travaux sont prévus pour cet été pour une livraison attendue à l'automne 2023.

Une action qui participe au développement de la nature en ville, approuvée lors du conseil d'arrondissement du 28 février.



LYON, VILLE HOSPITALIÈRE



À travers sa politique d'hospitalité, la Ville de Lyon s'efforce de **rendre son territoire plus accueillant, solidaire et hospitalier**, de tendre vers une ville qui défend l'accueil digne et prend en compte les spécificités de la situation de migration.

Cette politique d'hospitalité s'est d'ores et déjà traduite par de nombreux engagements : une **adhésion à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants en décembre 2020, un premier état des lieux des ressources et des besoins liés à l'accueil des personnes migrantes, puis l'identification d'orientations ainsi qu'un plan d'actions opérationnel lancé en mars 2022**. Le lancement de la mise en œuvre du plan d'actions « Lyon, ville hospitalière, pour un meilleur accueil des personnes en situation de migration » est une nouvelle étape, adoptée par le conseil d'arrondissement du 28 février dernier.

Ce plan d'actions est construit autour d'un **engagement pour l'effectivité des droits et la non-discrimination**, et promeut **l'essor d'une citoyenneté locale**, qui permette à toute personne installée sur notre territoire l'accès aux services publics.

Pour en savoir plus sur les objectifs et les actions concrètes du plan Lyon, ville hospitalière, rendez-vous sur lyon.fr



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



MAJORITÉ

Les écologistes

Ces dernières semaines auront été marquées par de nombreuses manifestations. Les lyonnais sont descendus dans la rue pour défendre leurs droits et manifester leur mécontentement. Nous, élus écologistes, étions et sommes à leurs côtés pour porter haut les valeurs démocratiques en activant et défendant notre droit de manifester. Mais nous avons également vu des délinquants s'attaquer aux biens publics, les endommager, abimer des vitrines de magasins, des façades d'immeubles et nous condamnons fermement tous ces agissements, aussi haut et fort que nous réaffirmons notre droit de manifester. Car la délinquance et la désobéissance civile n'ont rien en commun.

Désobéissance civile, de quoi parlons-nous ? De jeunes, qui, terrorisés par l'inaction de nos gouvernements devant le dérèglement climatique, font preuve d'audace pour les interpellier.

Car c'est bien d'interpellation qu'il s'agit, et non de dégradation. Ils agissent dans la même mouvance que la désobéissance civile que portaient Thoreau, Gandhi ou Luther King. Cette désobéissance civile est, ne l'oublions pas, non violente. S'asseoir sur une route, lancer de la soupe sur la vitre de protection d'une œuvre d'art, ce ne sont que des interpellations et non des délits. Oserions-nous aujourd'hui remettre en cause les actions de ces grandes figures de la paix qui ont inspiré notre société ? Ces actions ont toutes

pour objectif de servir l'intérêt général, d'alerter les puissants sur l'état de notre planète qui suffoque, et de l'urgence d'agir. Car, oui, la bifurcation écologique est éminemment urgente et nos jeunes ont peur face à l'inaction de l'Etat. L'avenir de notre planète les inquiète. Entendre Christophe Bechu, ministre de la transition écologique, prévenir qu'il faut « préparer le pays à + 4 degrés » fait peur ! Devant cette inaction scandaleuse et irresponsable, comment nos jeunes pourraient-ils rester silencieux ? Un potentiel durcissement de ces agissements nous inquiète, voire nous fait peur... Alors réagissons, et écoutons-les !

Lorsque certains de nos opposants mélangent le saccage d'une mairie et ces actions d'alerte en faveur de l'intérêt collectif, nous croyons marcher sur la tête. Car s'attaquer à la maison commune, la détruire gratuitement quelles que soient les motivations, est inacceptable et notre groupe l'a toujours condamné. Mélanger l'action de ces jeunes militants climatiques et les agissements de délinquants, c'est écrire une fable politique nauséabonde et égoïste. Tout n'est pas acceptable pour alimenter le jeu politique.

Notre position concernant la sécurité est claire. Nous défendons une politique de tranquillité publique, de sécurité et de prévention de la délinquance. Pour assurer la tranquillité, notre groupe politique prône un travail en bonne intelligence avec tous les acteurs concernés et au regard de la

place que la loi accorde à chacun. Il s'agit donc de prévenir les dérives en s'appuyant sur les acteurs sociaux et sur une police de proximité attentive aux enjeux de territoire. N'en déplaise à nos détracteurs, nous considérons que la sécurité est un tout composé de prévention, d'action sociale, de dialogue, d'éducation et en dernier recourt, de répression. Et force est de constater que cette manière d'appréhender les enjeux sécuritaires donne des résultats tangibles. A Lyon, selon les chiffres de la préfecture, nous pouvons constater une diminution de 21% des violences dans les transports entre 2021 et 2022, 26% de baisse des rodéos, 10 % de points de deal en moins, une diminution de 15% de vols avec violence et de vols à l'arraché en juillet 2022 par rapport à 2021, et une baisse de 17% des atteintes à l'intégrité physique...

Place Gabriel Péri par exemple, la situation est redevenue enfin acceptable. Le travail collégial des acteurs sociaux, de la maison des projets, de la police



nationale et de la police municipale a permis le retour d'une vie plus apaisée. Le travail n'est pas terminé et beaucoup reste à accomplir, nous le savons, pour que cet apaisement soit durable, mais ce travail collectif montre que la répression comme l'appliquaient nos prédécesseurs ne fonctionne pas sur la durée. C'est un travail de fond pour comprendre la situation et anticiper les difficultés sociales qui est nécessaire. Un travail sur le temps long, mais un travail sérieux, et c'est ce que nous portons.

David Clerc, Sylvie Corbel-Copin, Grégory Doucet, Véronique Dubois-Bertrand, Arthur Duvivier, Akif Ekinici, Marie-Loup Fall-Guérin, Monique Guérin, Silvère Lataix, Bertrand Maes, Michael Maire, Julie Nublat, Philippe Petiot, Isabelle Prin, Philomène Récamier, Marion Sessieq, Steven Vasselín, Marie Vidal, Emmanuel Vivien

lesecologisteslyon.fr

Lyon en Commun

On dit souvent que la sécurité n'est pas un sujet de gauche !

Comme si la droite, qui a supprimé 10 000 postes de policiers sous le mandat de Nicolas SARKOZY, était seule légitime à pouvoir parler de ce sujet.

A Lyon en commun, nous pensons que la sécurité est un service public de proximité, et comme tous les services publics il faut défendre ce droit avec vigueur et exigence !

Le gouvernement divise et meprise renforçant colère et inégalité !

La sécurité doit aussi être sociale, la droite qu'elle soit en marche ou chez les républicains, semble l'ignorer en demandant aux personnes, notamment

celles qui occupent des emplois pénibles, de travailler 2 ans de plus.

Nous sommes solidaires avec l'ensemble des personnes qui ont fait grève et qui manifestent contre cette réforme injuste et injustifiée !

Nouria Mahmoudi, Nicolas Planchon, Thibaud Roche, Martine Souvignet

Groupe socialiste la gauche sociale

Le groupe Socialiste est attaché aux valeurs de solidarité, d'inclusion, d'accès à la santé pour toutes et tous.

L'exposition sur la vie de l'IME Seguin "Au delà des murs" dont le vernissage a eu lieu le 23 mars va en ce sens: faire de notre ville un territoire handi-accueillant et amener de la visibilité aux personnes concernées.

Nous voulons promouvoir une santé globale. C'est le but du Contrat Local de Santé qui promet un accès à la santé physique, mentale et environnementale. La Mairie du 3^{ème} organise aussi des formations aux gestes de premiers secours, car la santé est l'affaire de toutes et tous.

Faisons de Lyon et du 3^{ème} arrondissement un territoire agréable à vivre et pour tout le monde.

Amandine Barioz-Planche, Jacques Balandjian, Stéphanie Léger

Parti Communiste Français

Face à l'unité des travailleurs contre la réforme des retraites, Macron utilise les 49.3, 47-1, la répression et bientôt la gestion par décrets ?

Luttons pour une nouvelle république : sociale, populaire et démocratique.

Plus d'infos :
hugo.patouraux@mairie-lyon.fr
Hugo Patouraux, Parti Communiste Français

OPPOSITION

Droite, Centre et Indépendants – Pour Lyon

Texte non-communicué.

Etienne Blanc, Béatrice de Montille, Thierry Ricard, Goveille Tandonnet et le groupe "Pour Lyon" Richard Brumm, Carole Bruillon

Groupe Progressistes et Républicains Lyon

Ces derniers mois, notre ville a été la victime de nombreux événements violents envers les personnes, les forces de l'ordre et les symboles de notre république.

Si les idéologies derrière ces violences diffèrent, la méthode quant à elle demeure tristement la même et doit être combattue, sans tergiversation, sans différentiation.

Que l'on soit d'accord ou non avec certaines idées portées par ces groupes ne doit en aucun cas éteindre notre détermination à condamner la violence, sans quoi, c'est notre république que l'on fragilise.

Guy Corazzol, Georges Kepenekian, Catherine Panassier
progressistes.republicains@gmail.com





VILLE DE LYON | 3^e | 7^e



COURS
GAMBETTA

11H-17H

DIM. 14
MAI

MÉTRO
GUILLOTIÈRE

FESTIVAL DES CUISINES DU MONDE

À LA GUILLOTIÈRE



ENTRÉE
GRATUITE

© MAIRIE DU 7^E 2023

redorons
LA GUILL'
#LAGUILLOUQUAIME

[o%é!] LYON 7^E
CONSEILS DE QUARTIER
GUILLOTIÈRE

CONSEILS DE
QUARTIER
GUILLOTIÈRE

VILLE DE
LYON

WWW.LYON.FR